

Plan régional santé environnement 4



*PRSE4 et Urbanisme
favorable à la santé*

Projet de PRSE 4 : stratégie adoptée



- Le lancement de l'élaboration du PRSE 4 a eu lieu lors du **Groupe régional santé environnement (GRSE) du 28 janvier 2022.**

Le groupe régional santé environnement (GRSE), rassemble des partenaires regroupés au sein de 6 collèges : État, collectivités territoriales, associations, salariés, employeurs et représentants du monde économique et personnes qualifiées

- La stratégie de construction du PRSE 4 a été la suivante :
 - Une large association des parties prenantes dans l'élaboration du plan ;
 - Des axes prioritaires tenant compte des orientations nationales du PNSE 4 et du bilan du PRSE 3 ;
 - Une gouvernance identique au PRSE 3.

Projet de PRSE 4 : stratégie adoptée



- Validation des objectifs du PRSE 4 lors du **GRSE du 28 juin 2022**
- Propositions d'actions par les 4 groupes de travail constitués d'experts de la santé (humaine et animale), de spécialiste de l'environnement et de la biodiversité, participation de plusieurs collectivités, associations...
- Validation des actions du PRSE 4 lors du **GRSE du 3 février 2023**

Projet de PRSE 4 : les priorités



- Projet de PRSE 4 : **36 actions** contre 55 pour le PRSE 3
- Plan resserré autour d'enjeux → fils rouges :
 - Le changement climatique
 - Le concept « Une seule santé »
 - **Une approche plus intégrée : développement de comportements et d'environnements favorables à la santé**
 - La poursuite des dynamiques et synergies d'acteurs initiées par le PRSE 3

Projet de PRSE 4 : objectifs et actions



Axe 1 : Agir pour développer des comportements favorables à la santé, **3 objectifs, 8 actions**

Axe 2 : Développer des environnements favorables à la santé - **2 objectifs, 9 actions**

Axe 3 : Intégrer la santé environnement dans les politiques publiques et les projets territoriaux, **2 objectifs, 8 actions**

Axe 4 : Soutenir la recherche et les actions innovantes pour une approche « Une seule santé », **2 objectifs, 7 actions**

Axe T Axe transversal – **1 objectif, 4 actions**

Projet de PRSE 4 : quelques actions emblématiques en lien avec l'UFS



Axe 2 : Développer des environnements favorables à la santé

Action 20 : Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'urbanisme favorable à la santé

Action 21: Favoriser le développement des mobilités douces/actives par l'aménagement

Projet de PRSE 4 : quelques actions emblématiques en lien avec l'UFS



Axe 3 : Intégrer la santé environnement dans les politiques publiques et les projets territoriaux

Action 25 : Proposer une ingénierie adaptée à la prise en compte de la santé environnement dans les projets territoriaux

Action 26 : Faciliter l'émergence et l'accompagnement de projets d'urbanismes favorables à la santé (UFS) dans les collectivités

Projet de PRSE 4

Et maintenant ?

1. **Financement estimé pour la mise en œuvre du plan sur 5 ans :**
En cours de finalisation action par action.
2. **Validation du PRSE4 par le Conseil régional fin juin –**
parallèlement consultation du CESER pour avis
3. **Signature, diffusion et communication du plan début juillet**
2023 : conférence de presse (date en cours de définition)